

NOTE



Date : 27 juin 2017
Note DRH/2017-18 / PBD-FM-EG

A L'ATTENTION DE L'ensemble des utilisateurs des véhicules de service de MISTRAL Habitat

DE LA PART DE Monsieur Philippe BRUNET-DEBAINES
Directeur Général

Objet : Rappel sur les modalités d'utilisation et de gestion des véhicules de service.

Mesdames, Messieurs,

Suite au renouvellement du parc automobile des véhicules de service de MISTRAL Habitat, sous forme de location longue durée de quatre ans, il est apparu nécessaire de rappeler certaines modalités d'utilisation des véhicules de service, en conformité avec la note interne sur les modalités pratiques d'utilisation des véhicules de service.

Il s'agit notamment, du relevé journalier de déplacement/carnet de bord, de l'entretien des véhicules ainsi que du planning de réservation.

Je vous demande donc d'être particulièrement vigilant sur l'utilisation de nos véhicules de service, et de bien vouloir, à chaque utilisation d'un véhicule de service, compléter le carnet de bord disponible dans chaque véhicule en mentionnant la destination, l'objet, les kilomètres au départ et à l'arrivée ainsi que le plein de carburant le cas échéant.

Pour ce qui est de l'entretien des véhicules de service, les utilisateurs doivent vérifier l'état extérieur et intérieur du véhicule avant de partir, le rendre propre et signaler toute anomalie au Secrétariat Général, au service des Moyens Généraux au siège de l'Office, et ce sans délai.

Par ailleurs, il est rappelé aux utilisateurs qu'ils doivent faire le plein de carburant si nécessaire avant de rendre le véhicule, et ce par courtoisie par rapport aux utilisateurs suivants.

En ce qui concerne le planning de réservation des véhicules, MISTRAL Habitat a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion d'une flotte automobile « APVéhicules » qui va être mis à jour rapidement par le service des Moyens Généraux.

Il est rappelé que toutes les personnes ayant reçu une accréditation permanente d'utilisation d'un véhicule de service devront impérativement réserver un véhicule sur ce logiciel lorsque le déploiement du logiciel aura été effectué.

Le service des Moyens Généraux se tiendra bien entendu à votre disposition pour des explications et sur la mise en œuvre du logiciel de réservation dans les agences.

Vous en remerciant par avance,

Le Directeur Général,

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials and a surname.

Philippe BRUNET-DEBAINES